Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 84 (1948)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIVe ANNÉE — No 16 24 avril 1948

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Lettre aux écoliers romands.— Littérature immorale, littérature indésirable.* — **Vaud :** *De petits détails.* — *E. N. Remise des brevets.* — *Prix de fondation.— Nyon.* — **Genève :** *Mise au point.* — *La collaboration en marche.* — *Et de deux.* — *U. I. G. D. : Assemblée générale du 14 avril.* — **Neuchâtel :** *Nouvelles des sections* — *Exposition scolaire permanente : rapport annuel.* — **Jura :** *† Onésime Sautebin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Pour une guilde de documentation pédagogique.* — **Edm. Altherr :** *A la « gouille » de Versvey.* — **J.-J. Dessoulavy :** *Pour une leçon hors programme : la Super-Dixence.* — **D. J. :** *Exercices sur quelques verbes irréguliers au présent.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

LETTRE AUX ÉCOLIERS ROMANDS

Chers enfants,

Dans beaucoup de familles suisses, on connaît la gêne, et même parfois la misère. Vos parents ont peut-être beaucoup de peine à tourner et l'armoire aux provisions n'est pas toujours bien garnie. Mais je ne crois pas qu'aucun d'entre vous souffre aujourd'hui de la faim : il y a du pain sur toutes les tables, du lait souvent, même du beurre, de la viande ou du fromage...

Eh bien, j'ai vu l'autre jour des écoliers qui manquent de tout ce que vous avez en suffisance, sinon en abondance, mes chers enfants. Ils n'ont jamais vu du chocolat, et quand je leur en distribuai quelques tablettes, quelques-uns ne savaient même pas ce qu'on pouvait en faire !

C'étaient de petits Allemands aux regards vifs, et de petites Allemandes aux tresses blondes, enfants innocents qui n'ont pas voulu la guerre, et qui en supportent aujourd'hui les cruelles conséquences. Leur ville, Fribourg en Brisgau, a été partiellement démolie par les bombes ; un tiers des habitants a disparu. Maintenant, c'est l'occupation étrangère, les difficultés de toute sorte, la misère même, mais non le désespoir.

J'ai visité une de leurs écoles, dont seules quelques salles, au sous-sol et au rez-de-chaussée, demeurent encore utilisables. Un tout vieux maître était là — les autres sont morts à la guerre — reprenant avec optimisme et courage les tâches de tous les maîtres d'école : enseigner, éduquer. Un seul livre pour toutes les leçons [1] : lecture, grammaire, géographie, histoire, et une brochure pour l'arithmétique et la géométrie. Les écoliers et les écolières travaillaient ; on leur montre les fautes et les erreurs du passé, on leur apprend à espérer en un avenir meilleur.

La plupart de ces enfants, mal nourris (ceux qui ont plus de six ans ne reçoivent qu'un huitième de litre de lait écrémé chaque jour,

[1] Deutsches Lesebuch — Lehrmittelverlag Offenbuch — Mainz.

200 gr. de pain noir, quelques pommes de terre et une quantité extrêmement minime de matières grasses) seraient déjà morts si le *Don suisse* n'avait entrepris de les soutenir. A la sortie de l'école, on leur sert chaque jour une bonne soupe aux lentilles, qu'ils mangent dans un réfectoire de fortune, joliment aménagé. Cela dure depuis des années, et il y a bien d'autres installations semblables dans ce pays, comme aussi en France, en Italie, en Hongrie, en Finlande, en Pologne. Malheureusement, la bourse du *Don suisse* est bien près d'être vide... C'est pourquoi, sous le signe de l'*Aide suise à l'Europe*, une nouvelle grande collecte est organisée ce mois-ci dans notre pays. Chacun est invité à donner librement le produit d'une journée de travail.

Mes chers enfants, vous pouvez, vous devez vous aussi, participer à cette action. Parlez-en à vos parents et donnez vous-mêmes selon vos moyens, selon votre cœur. Abandonnez ce mois-ci, en faveur des enfants victimes de la guerre, une friandise, un plaisir qui vous était promis. Faites réellement un sacrifice et vous aurez la joie de pouvoir aider ceux qui souffrent, ces enfants d'Europe auxquels votre vie familiale, si modeste soit-elle, paraîtrait un fabuleux bonheur !

Marcel Sénéchaud.

LITTÉRATURE IMMORALE, LITTÉRATURE INDÉSIRABLE...

La lutte contre la littérature immorale a toujours posé aux autorités qui l'ont entreprise un problème hérissé de difficultés. Il n'est que de citer, entre autres, les condamnations infligées à Flaubert, à Baudelaire, à Richepin, et plus récemment les polémiques au sujet de l'œuvre de Miller pour constater que les résultats n'en sont pas toujours encourageants.

Lorsqu'il s'agit cependant d'œuvres qui s'adressent à l'enfance, où l'excuse de l'Art ne peut intervenir, il est beaucoup plus facile de déterminer ce qui peut être « mis entre toutes les mains ». Une connaissance suffisante de l'âme enfantine et beaucoup de bon sens pourront rendre aisée la discrimination.

Aujourd'hui, un problème plus nuancé et plus complexe se présente devant nous au sujet des publications destinées aux enfants : celui de la littérature non pas immorale, mais indésirable.

Nos enfants aiment toujours lire ; malheureusement notre époque tourneboulée ne leur offre guère une littérature qui leur convient. Les auteurs qui enchantèrent notre enfance et celle de nos parents n'ont pas été remplacés : Jules Verne, Mayne Reid, par exemple. Une bonne partie de leurs œuvres est périmée. Nos gosses sont nés au siècle de la photographie, du cinéma, de la radio ; les descriptions et les grands développements les ennuient, et c'est grave, parce que le genre ennuyeux est le seul genre littéraire vraiment détestable. Ils veulent retrouver dans leurs lectures l'action endiablée, les retournements de situation instantanés, les bousculades, les poursuites, quand ce n'est pas les bagarres que leur offre le film. Et les commerçants de la littérature enfantine l'ont si bien compris que notre pays est envahi de publications, venant généralement

de l'étranger, dans lesquelles on exploite avec intensité ces goûts violents. Les héros qu'on propose à notre jeunesse sont toujours des « surhommes », qui, au cours de leurs aventures — et quelles aventures ! — massacrent le plus grand nombre possible de gens avec des moyens perfectionnés auprès desquels la bombe atomique n'est qu'un pistolet à bouchon. Les monstres les plus hideux, empruntés à une faune de cauchemars font d'horribles ravages, torturent, écorchent, étripent sans défaillance et le nombre des morts croît à chaque page, que dis-je, à chaque vignette. Car la lecture elle-même est réduite à sa plus simple expression : le texte n'est là que comme un sous-titre dans un film étranger : l'essentiel est l'image, de grossières images, aux teintes crues, violemment évocatrices. Un texte syncopé comme une musique de jazz, où syntaxe et grammaire se trouvent ignorées.

Ce culte de la brutalité déchaînée, de la violence pure donne à l'esprit crédule de l'enfant une vision effroyable du monde, pervertit son imagination. C'est vraiment de la littérature indésirable.

Beaucoup de bons esprits se sont inquiétés de ce flot de cruautés et de sadisme, et le Département fédéral de l'intérieur a entrepris l'an dernier une enquête au sujet de cette littérature sans valeur. Mais il est difficile d'intervenir. L'interdiction de ces journaux serait une solution toute négative qui se heurterait d'ailleurs à de nombreux obstacles de tous ordres. Comme le dit M. le conseiller fédéral Etter, dans sa lettre du 13 février dernier, des mesures négatives « doivent, au contraire, être coordonnées avec des efforts redoublés en vue d'accroître la diffusion des bons livres ».

Nous aurons l'occasion de revenir sur les aspects divers de cette question. Comme première mesure pratique, le Département fédéral de l'intérieur nous informe, dans la lettre citée plus haut, que la direction générale des C.F.F. entend se servir de la possibilité qu'elle a d'empêcher que de telles publications soient mises en vente dans les kiosques des gares. Et il paraît indiqué au D.F.I., avant de faire des propositions dans ce sens, « de donner chaque fois aux institutions et sociétés qui s'occupent de la jeunesse et de la santé morale de notre peuple, l'occasion de nous faire connaître les leurs ».

M. le conseiller fédéral Etter fait appel à notre collaboration ; il nous prie de lui signaler dans des rapports périodiques ou occasionnellement « les publications dont il conviendrait d'interdire la vente dans les kiosques des gares », de même qu'il nous demande des propositions concrètes pour donner à la bonne littérature une place privilégiée.

Nous avons remercié le Département fédéral de l'intérieur de sa sollicitude et de sa confiance. Nous examinerons prochainement quel développement nous pouvons donner à ses propositions. G. W.

VAUD

DE PETITS DÉTAILS...

Notre caissier est heureux de voir arriver en grand nombre les talons de chèques des cotisations payées. Il serait au comble de la joie si les dits talons portaient toujours des signatures lisibles et si les

payeurs y indiquaient le nom de la localité où ils enseignent et non pas celui de l'endroit où ils passent leurs vacances.

Les présidents de sections, hommes sages, et zélés, ne sont pas forcément omniscients. Ils ne connaissent pas toujours les anciens collègues qui viennent passer leur retraite dans leur région. Ils seraient reconnaissants qu'on les leur signale afin qu'à l'occasion ils puissent fraterniser avec ces aînés ; ils voudraient aussi qu'on les avise lors des décès de membres honoraires pour qu'ils puissent apporter aux familles les condoléances de la S. P. V.

M. Mt.

ECOLE NORMALE

Remise des brevets

Le comité S.P.V., invité à la cérémonie de remise des brevets, s'y est rendu avec plaisir, heureux de respirer quelques instants l'atmosphère de la vieille école et de faire la connaissance des jeunes collègues qu'il se réjouit d'accueillir dans la S.P.V.

La manifestation s'ouvrit par une production de l'orchestre de l'école dirigé par M. Desarzens. Puis M. Oguey, chef du département de l'Instruction publique vint, par l'allocution traditionnelle, témoigner de l'intérêt que l'Etat porte à la formation des maîtres de l'école primaire.

M. Oguey exprima la gratitude du Conseil d'Etat à M. le directeur Chevallaz qui, malgré les énormes difficultés causées par la situation actuelle, a réussi à maintenir à un niveau élevé l'enseignement donné dans son école. S'adressant au corps enseignant de l'Ecole normale, il le remercia pour le dévouement et la conscience qu'il met à sa tâche.

Aux nouveaux instituteurs et institutrices M. Oguey rappela que la carrière dans laquelle ils entrent est « le pire des métiers mais la plus belle des vocations », car il n'y a pas de commune mesure entre ce qu'on est appelé à donner aux enfants et ce que l'on reçoit en avantages matériels et en reconnaissance.

Si l'enfant est éternel, ni meilleur ni pire qu'autrefois, si seules les conditions de la vie moderne sont responsables de son agitation et de son manque de concentration, il faut cependant admettre que la tâche de l'école est plus difficile, augmentée de toutes les responsabilités que la famille lui abandonne. M. Oguey rappela aux jeunes instituteurs que le meilleur moyen de faire face à cette tâche c'est encore l'amour.

M. le directeur Chevallaz salua ensuite les invités au nombre desquels se trouvaient M. le président du Conseil d'Etat et M. le président du Grand Conseil, puis il retraça la vie de l'école pendant la dernière année scolaire. Nous pourrons lire son rapport dans le bulletin officiel ; nous n'en relèverons maintenant que quelques passages.

Une cause de préoccupation pour M. Chevallaz est l'état de santé des élèves. Bien que l'examen médical à l'admission élimine les candidats de santé délicate, on constate que les normaliens d'aujourd'hui sont moins résistants que leurs prédécesseurs, leur système nerveux est plus vite ébranlé. Cela nous paraît grave d'autant plus que la cause en est

pour une grande part dans la mauvaise gérance que nos futurs collègues font de leurs forces. Certains participent à la vie de plusieurs sociétés et à des camps, abusent du sport ou des veilles.

Les responsables de l'Ecole normale se préoccupent aussi de la réforme de l'enseignement lui-même. Les programmes et les méthodes doivent s'adapter à notre époque pour que l'Ecole normale puisse continuer à défendre les droits de l'instruction dans notre pays et nous savons que M. Chevallaz se documente pour élaborer un plan de réforme qui réponde aux besoins de l'école primaire vaudoise.

Relevons encore le passage relatif aux difficultés matérielles de quelques normaliens. Plusieurs, pour diminuer les frais que leurs études occasionnent à leur famille, s'efforcent de gagner pendant leurs vacances. Si cet effort contribue à tremper leur caractère, il n'est pas toujours bon pour leur santé. Les intérêts du « Fonds du centenaire » sont répartis entre ces élèves ; il faudrait que, devant les besoins accrus, ce fonds augmente rapidement. Le produit de la collecte de la cérémonie des brevets (cette année 227 francs) y est versée régulièrement.

En terminant M. Chevallaz dit aux élèves qui le quittent ce qu'il pense du problème de l'autorité. Cette belle leçon restera sûrement dans la mémoire de ceux auxquels elle était destinée et aussi dans celle des aînés qui eurent le privilège de l'entendre.

M. le chef du département remit ensuite les brevets à 73 instituteurs et institutrices.

Trois beaux chœurs des élèves dirigés par M. Lang embellirent cette manifestation. M. Mt.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES BREVETS DU 25 MARS 1948

Prix de fondation

Les prix suivants sont décernés :

Prix S.P.V. (régularité et conduite) : M. Jean Groux, Mlle Liliane Gozel.
» de volonté : M. Charles-Edouard Chanson.
» L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Marthe Heym.
» F. Guex (pédagogie) : M. Jean Groux.
» L. Jayet (pédagogie pratique) : M. André Charlet.
» Victor Hugo (français) : M. Jean Groux, Mlle Antoinette Pfister.
» F. Meyer (mathématiques) : M. Jean Groux.
» Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Paulette Beney.
» E. Reclus (géographie) : M. Roger Huguenet, Mlle Antoinette Pfister.
» Eug. Frey (allemand) : M. Raoul Regamey.
» P. Jomini (sciences) : M. Roger Huguenet.
» Mlle F.M. Grand : Mlles Anne-Marie Lambercy et Marianne Leyvraz.
» C.C. Denéréaz (chant) : M. André Charlet, Mlle Paulette Beney.
» Albert Fœtisch (harmonium) : Mlles Lucette Aebin et Marguerite Giriens.
» de la Société vaudoise des Beaux-Arts : M. Jean Piot, Mlle Simone Hürlimann.

Prix de travaux manuels : M. Roger Deriaz (2e classe).
» J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Alice Frei.
» E. Hartmann (gymnastique) : M. Jacques Cuany, Mlle Paulette Beney.
» de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Elise Goumaz.
» de l'Association vaudoise des éducateurs des arriérés (A.V.E.A.) : Mlle Esther Schopfer.

Nyon : Gymnastique. — Notre groupement reprend son activité dès le 29 avril. Les leçons ont lieu à Nyon tous les jeudis avec un programme nouveau. De 17 h. à 17 h. 45 : leçon modèle destinée à nos élèves ; de 17 h. 45 à 18 h. 30 : entraînement du maître. Chacun connaît la valeur de notre moniteur, Marcel Gueissaz. Il se dévoue sans compter et votre comité l'en remercie bien sincèrement. Collègues du district de Nyon, témoignez-lui votre satisfaction en venant toujours plus nombreux et plus régulièrement à ses leçons.

GENÈVE

MISE AU POINT

J'écrivais dans le No 13 (p. 211) que :

« Nous suivons avec intérêt l'action de nos collègues secondaires *en regrettant qu'ils ne nous aient pas fait part de leurs intentions avant de les mettre à exécution.* »

Cette dernière partie, sur la base de renseignements dont je n'avais pas lieu de suspecter l'authenticité. Or en réalité, l'U.C.E.S. a bel et bien prévenu les U. I. G. dès qu'il y a eu lieu de le faire. Je retire donc le passage cité plus haut en italiques, en m'excusant auprès de l'U.C.E.S.. Voici le passage de la mise au point de MM. Baroz et Candaux concernant cette affaire :

1. Notre Union a demandé au Département que le travail, long et minutieux, qu'exige la correction de ces épreuves n'entraîne pas une surcharge pour les maîtres qui y collaborent, et que ceux-ci puissent bénéficier de certains allégements. (On sait que la correction des travaux est pour nous une très lourde besogne.) Après des pourparlers quelque peu laborieux, le Département a accepté notre demande en date du 23 mars en accordant des congés partiels aux maîtres correcteurs.

2. Nous avons, d'abord par communication téléphonique le 25 février, puis par lettre le 4 mars, tenu au courant de notre démarche les présidents de vos deux associations, en même temps que nous leur signalions l'argument que le Département avait tout d'abord opposé à notre requête, à savoir « que le système prévu pour cette année l'a été à la demande des Unions primaires ». Vos présidents nous ont aussitôt donné à ce sujet des explications très nettes, dont nous les remercions.

U. I. G. - U. A. E. E.

N'oubliez pas que le 1er et le 3e mercredis de chaque mois, la permanence vous accueillera au Grütli, salle No 2.

LA COLLABORATION EN MARCHE

Bien que le Département se soit réservé d'apprécier souverainement l'équivalence, avec la maturité genevoise, des titres présentés pour l'admission au concours, l'U.I.G. a été priée de donner son avis au sujet d'une inscription à la prochaine session. Monsieur Picot a donc saisi la première occasion qui se présentât de tenir ses promesses. Ce geste répond si exactement au vœu formulé dans notre dernier Bulletin qu'on ne peut manquer de se réjouir d'une aussi parfaite identité de vues.

Il nous plaît que l'initiative du Département revête un caractère symbolique puisque le cas est prévu au règlement. Nous y voyons la manifestation d'une intention d'associer les Unions à l'exercice des responsabilités : c'est une petite chose mais c'est un grand pas.

ET DE DEUX...

Décidément, c'est la belle semaine ! Le Président du Département, appréciant « comme il se doit l'effort de ceux qui consacrent une partie de leurs vacances à perfectionner ou compléter leur préparation » a décidé d'accorder aux participants au prochain cours normal (été 48) *en plus du remboursement de la finance d'inscription*, une indemnité hebdomadaire de dix francs.

Là aussi la valeur du geste dépasse la somme : ce doit être une satisfaction pour Dunand (et pour tous les « manuels ») de voir que le vent tourne peu à peu. *M.*

U. I. G. - DAMES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL

Local : Brasserie Genevoise.

A 17 h. 15 Mlle Meyer ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux représentantes de l'U.A.E.E. et à nos collègues.

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier est lu et adopté.

Communications du comité

Deux nouveaux membres ont demandé leur admission. Ce sont Mlle Depierraz et Mme Cheseaux.

Entraide : 1. Des listes de souscription circuleront dans nos bâtiments et nous permettront de venir en aide à une collègue neuchâteloise qui a perdu tous ses biens dans un incendie. 2. La collecte pour l'Aide à l'Europe se fera probablement au sein de notre association ; nous attendons des précisions sur la façon dont elle doit être organisée. 3. Trois colis de vêtements ont pu être envoyés à notre collègue autrichienne qui nous en remercie de façon touchante.

Activité : 1. Le comité adressera très prochainement une lettre à M. Picot pour lui exposer les vœux du groupe des jeunes. 2. On nous demande de penser déjà au sujet qui sera mis à l'étude pour le prochain

congrès de la S. P. R. 3. Grâce à M. Sengel, nous avons obtenu satisfaction quant à la retenue de 2 % qui devait être faite sur nos traitements d'avril pour la Caisse de compensation. 4. Une assemblée plénière aura lieu le 19 mai ; elle sera consacrée au cinéma scolaire. 5. Le délai d'inscription pour le cours de travaux manuels est prolongé jusqu'au 22 avril. Le D. I. P. allouera aux participants genevois une somme de 10 francs par semaine en plus de la finance d'inscription. 6. La « permanence » qui a fonctionné pendant trois mois n'a pas paru répondre à un réel besoin. Les présidents de nos sections continueront cependant à se réunir une fois par mois pour se tenir mutuellement au courant de l'activité de leurs groupements.

Rapports des déléguées

1. Mlle Monney nous fait un exposé détaillé et fort intéressant des travaux de l'Assemblée générale de l'Alliance des sociétés féminines suisses qui eut lieu à Aarau en octobre 1947. L'Alliance, qui compte 250 sociétés-membres, entretient des rapports avec les associations étrangères et a participé au Congrès international de Philadelphie. Les sujets traités à ce congrès étaient entre autres : la liberté d'information, la lutte contre le totalitarisme, le problème des « personnes déplacées », l'Unesco, etc... Parmi les conclusions des travaux de ce congrès, il faut relever les points suivants : la femme, dans le monde entier, participe de plus en plus à la vie sociale. Elle doit s'intéresser davantage à la radio, au cinéma, à la presse, à la littérature enfantine, afin de s'en faire des alliés dans le domaine de l'éducation. On constate aussi que le problème du service domestique se pose dans le monde entier.

L'assemblée générale d'octobre s'est occupée des questions suivantes : a) Nationalité de la femme mariée : il s'agit d'obtenir que le droit de nationalité suisse ne puisse être retiré qu'en cas de trahison. Quant aux étrangères épousant des Suisses, elles ne devraient recevoir ce droit qu'après une période d'assimilation. b) L'Alliance a répondu à un questionnaire de l'O. N. U. concernant la situation politique et sociale des femmes. N'avons-nous pas été surprises d'apprendre, entre autres choses, que le canton de Glaris ne fait aucune place aux femmes dans l'enseignement, pas même à l'école enfantine ! c) L'Alliance participe aussi au contrôle des prix. d) L'objet le plus important de l'ordre du jour était : le problème des bars et dancings.

Mlle Monney nous lit tout d'abord le rapport d'un représentant de la police qui constate que l'influence de ces établissements est souvent à l'origine des cas de cambriolage et des maladies vénériennes. Le goût de la danse ne joue pas un grand rôle dans l'attrait des bars et dancings, dont les plus coûteux sont les plus dangereux. Les jeunes artistes présentant des attractions sont souvent livrées à la prostitution et victimes de leurs employeurs, sans que la police puisse intervenir efficacement car elles ne font pas officiellement partie du « personnel ». Le rapport de Mlle Lecoultre relate une enquête faite parmi les jeunes filles d'une école professionnelle (mode et couture, 16 à 19 ans) dont le

39 % fréquente les bars et dancings. Il ressort de cette enquête que développer le goût du sport et en faciliter la pratique permettrait dans une certaine mesure de lutter contre l'attraction des bars et dancings. Un troisième rapport présenté par Mlle Ruegg examine les causes de la fréquentation de ces établissements : beaucoup de parents se désintéressent des distractions et des goûts de leurs enfants ; beaucoup de jeunes désirent oublier dans ce milieu factice les querelles de famille ; souvent elles y trouvent adulation et flatterie alors qu'à la maison elles sont traitées en quantité négligeable. Enfin, retenons la conclusion d'un rapport du Dr Braun qui dirige un asile d'épileptiques : il faut revenir à une vraie vie familiale et se souvenir de cette parole de Gotthelf : « Ce n'est ni l'Etat ni l'école, ce sont les parents, la famille, qui font le pays. » Mlle Monney nous lit pour terminer un article paru dans la « Vie Protestante » au sujet de l'ouverture à Zurich, dans un restaurant sans alcool, d'un dancing destiné à procurer aux jeunes un amusement sain et joyeux, exempt de risques. Un chaleureux merci à Mlle Monney.

2. Mlle A. Richard nous représente à la commission radioscolaire. L'intérêt pour les émissions, qui sont cependant préparées avec soin, faiblit singulièrement et il conviendrait de le ranimer. Notre déléguée prie instamment les collègues qui écoutent les émissions avec leurs élèves d'envoyer régulièrement les feuilles de critique afin d'aider la commission dans son travail.

3. Mme Moret-Ries nous parle de l'« Ecolier romand ». La rédaction s'efforce de tenir compte des vœux des enfants et de leur offrir toujours plus de sujets récréatifs, de concours, d'articles documentaires. Elle voit ses efforts récompensés puisque le nombre des abonnés augmente de façon réjouissante. Malheureusement, les frais augmentent aussi !

4. Mme Borsa, notre représentante au comité du « Centre de liaison », nous signale la création du centre de dépannage familial (rue Etienne-Dumont) qui rend de grands services aux ménagères depuis deux ou trois mois en leur envoyant des aides sur demande. Elle nous recommande aussi très chaleureusement la collecte pour l'Aide à l'Europe.

5. Mme A. Dottrens nous dit quelques mots de l'Ouvroir, œuvre sociale qui fournit du travail à toutes les femmes dont les ressources sont insuffisantes, même celles qui n'ont pas d'habileté spéciale : on leur donne des travaux faciles et on les aide à se perfectionner ; elles reçoivent un salaire raisonnable. Notre déléguée nous recommande de rendre visite au magasin de l'Ouvroir (place de la Fusterie) où nous trouverons une foule de fort jolies choses aux prix les plus variés.

6. Mme Hauenstein a assisté à une conférence organisée par le Cartel d'hygiène sociale et morale, au sujet des traitements des ouvriers et ouvrières à domicile. La Confédération a finalement fixé un tarif en 1947 : 40 ct. l'heure ! Les ouvrières travaillant pour de grands magasins sont encore souvent exploitées et le dépistage des coupables est difficile. Ceci doit nous engager d'autant plus à soutenir l'Ouvroir.

La séance s'achève sur une proposition de Mme Hauenstein : lors de notre visite en autocar à St-Jean-d'Aulph, ne pourrions-nous pas apporter quelques productions ? Cette idée est fort bien accueillie par l'assemblée. Pensons-y !

Séance levée à 18 h. 30. *Bl. Godel.*

NEUCHATEL NOUVELLES DES SECTIONS

Val-de-Travers. — Après une période de trois ans pendant laquelle nos collègues de *Buttes,* sous la présidence avisée de *Philippe Lebet,* tinrent les rênes de la Section, le comité vient d'être transféré à *Travers ; Roger Hugli* a été désigné comme président.

Le bref rapport d'activité pour 1947 signale tout d'abord un nombre inaccoutumé de déplacements, démissions et admissions qui amèneront dans les rangs de la société pas mal de nouveaux visages.

On a entendu d'intéressantes conférences de *Daniel Reichenbach,* sur la méthode des « Centres d'intérêt », de *Gaston Delay,* sur « l'Orientation professionnelle ». M. *Henri Robert,* directeur de l'Ecole secondaire de Fleurier, fit une démonstration pratique des résultats obtenus par la « Centrale du film scolaire » à Berne.

En déposant son mandat, Philippe Lebet adresse à ses ex-administrés cette ultime recommandation :

« Collègues ici présents, dites aux absents que la situation dont ils jouissent est le fruit d'efforts soutenus de nos représentants, et qu'ils ont tort de ne pas placer leur groupement professionnel avant toute autre préoccupation. N'attendons pas des attaques injustifiées, en des temps moins prospères, pour augmenter notre force. Seule, la coopération peut nous permettre de progresser dans notre tâche ingrate, mais combien utile. »

D'accord ! *S. Z.*

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1947

Activité. — Notre dernier rapport mentionnait les travaux préparatoires faits en vue d'une exposition de travaux manuels des élèves des classes primaires. Le bureau, en étroite collaboration avec le Directeur des écoles, a fourni un gros effort pour réaliser ce projet. Grâce au dévouement de nombreux collègues auxquels nous tenons, ici encore, à dire notre sincère reconnaissance, cette manifestation de l'activité manuelle de nos enfants eut un grand succès. Les visiteurs se pressèrent, nombreux, au collège de la Promenade les 29, 30 et 31 mars et ne cachèrent ni leur surprise, ni leur admiration devant tous ces travaux d'élèves.

Des expériences profitables pour l'avenir ont été faites et notées ; elles pourront être utiles à ceux qui projettent de semblables manifestations dans d'autres localités.

Les statuts de l'E.S.P., revisés, ont été adoptés sans changement par l'assemblée administrative annuelle de la S.P.N.

La Bibliothèque nationale a établi un catalogue des périodiques étrangers que possèdent les bibliothèques suisses. L'E. S. P. a rempli toutes les fiches nécessaires à ce catalogue, bon nombre de ces publications étant sur nos rayons.

Le bureau avait déjà examiné l'utilisation la plus judicieuse possible du local plus petit qui serait mis à sa disposition au printemps et dans lequel il faudrait loger tout le matériel d'enseignement de l'exposition. En évitation de frais, les membres du bureau auraient fait à peu près seuls tout ce transfert. Or, le 21 février dernier, le Directeur des écoles nous annonçait que ce changement de salle n'était pas nécessaire pour le moment.

Statistique. — Nos ressources en matériel et en publications continuent à être très appréciées par le corps enseignant des divers degrés ; elles sont mises à contribution également par l'école normale, les stagiaires et tous ceux qui s'occupent d'éducation. Nous avons un regret : celui de devoir limiter nos achats à un minimum compatible avec nos dispositions financières.

Pour l'exercice 1947, nous avons enregistré :

Nombre de prêts : objets, ouvrages, volumes :		4148	(4096 en 1946).
Nombre de visiteurs :		703	(690 en 1946).
Expéditions par la poste :		100	(135 en 1946).
Service des projections :	clichés	15 boîtes	(24 en 1946).
	films	65 bobines	(53 en 1946).

A suivre.

Congrès quadriennal S. P. J.

Bienne, 5 - 6 juin 1948

Collègues, jurassiens, réservez ces dates et préparez-vous à assister à votre congrès !

Onésime Sautebin. Le 13 mars, au cimetière de Reconvilier-Chaindon, eut lieu la translation des cendres d'Onésime Sautebin, mort le 26 février à La Chaux-de-Fonds. Le défunt enseigna pendant 44 ans à Reconvilier. Un de ses meilleurs amis rappela avec émotion la vie et les multiples activités de cet éducateur. Parmi ces activités, on se doit de citer qu'il fut président du synode du district de Moutier, membre de la Commission de surveillance des écoles normales et collaborateur de l'« Educateur », membre de la Commission pédagogique de la Suisse romande. La Romandie, en fait, a perdu un collègue d'une nature d'élite, et c'est à ce titre que ces brèves lignes lui sont consacrées. Notre corporation jurassienne et romande est fière d'avoir possédé un homme de cette valeur dans ses rangs et sa mémoire demeurera.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

POUR UNE GUILDE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Ce qu'on nous demande :

« Soyez concrets, soyez actuels, soyez vivants ! » Ce slogan de l'école moderne qui emporte l'adhésion de tous, parents, élèves et pédagogues, se rend-on bien compte des problèmes qu'il pose à ceux qui enseignent ? Saisit-on bien ce qu'on demande par là à un maître d'une classe à trois degrés ? Se représente-t-on ce que signifie, comme effort de recherches, de documentation, sans parler de réflexion et d'imagination, le fait de concrétiser, actualiser et vivifier la moindre notion historique, géographique ou scientifique ? En réalité, chacun de ces trois impératifs recèle mille difficultés et place le maître devant une œuvre de Sisyphe qui risque d'écraser les plus consciencieux et de les faire sombrer dans le découragement ou la routine.

Ce que nous demandons :

Il faut, de toute urgence, s'ingénier à découvrir le moyen de décharger le maître, dans toute la mesure du possible, du souci écrasant qui consiste à réunir, à lui seul, et pour chaque discipline, une documentation immédiatement utilisable pour son enseignement. Nous ne demandons pas de leçons toutes faites, avec questions et réponses, parce que nous voulons rester juges et responsables de nos méthodes. Mais nous pensons que l'on ferait une œuvre éminemment utile en mettant à la disposition du corps enseignant de renseignements concrets et actuels, des fiches de documentation, des textes vivants, des croquis parlants, des films, etc., etc., matériel dans lequel l'instituteur trouverait, sans longues recherches, tout ce qui lui permettrait d'actualiser et de concrétiser son enseignement en lui laissant l'esprit libre pour se livrer à sa tâche essentielle, sa préparation pédagogique.

Nous sommes heureux de constater que cette préoccupation est partagée par nos autorités scolaires, preuve en soi l'institution récente, dans les cantons de Vaud et Valais, de commissions de documentation pédagogique. Mais nous ferions une grossière erreur en croyant que ces offices nous déchargent de nos responsabilités dans ce domaine.

Ce que nous avons fait :

Il y a un peu plus de deux ans, sur l'initiative de Chabloz, la S.P.R. éditait en brochures séparées des articles documentaires parus dans l'« Educateur ». Le succès inattendu de cette timide tentative, apporta la preuve qu'elle répondait à un besoin et décida notre rédacteur, en plein accord avec le Comité central S.P.R., à persévérer. Depuis lors, grâce à la collaboration désintéressée de nombreux collègues, nous avons édité 21 brochures dont plusieurs, tirées à 1000 exemplaires, sont déjà épuisées.

Plus de 350 collègues se sont engagés à souscrire à toutes nos publications, nous apportant ainsi un appui précieux dont nous les remercions.

C'est là un beau résultat et un grand encouragement pour ceux qui sont à la brèche. Ce succès : nous ne voulons le considérer que comme un bon départ et non comme une œuvre achevée. C'est pourquoi nous lançons un pressant appel à tout le corps enseignant romand pour l'inviter à collaborer à...

Ce que nous voulons faire :

Nous ambitionnons de poursuivre l'œuvre en cours, de l'améliorer, de l'intensifier, de lui donner une diffusion plus large en l'adaptant toujours mieux aux besoins de notre école. Nous voulons éditer chaque année 10 à 12 brochures, des séries de fiches, tout ce qui nous paraîtra susceptible d'aider le corps enseignant dans sa tâche. Nous chercherons comme par le passé à limiter les frais au strict minimum, de manière à ne pas dépasser, pour l'ensemble des publications annuelles, une somme globale de 10 à 12 francs.

Notre collègue Clavel, de Villars-Tiercelin, a généreusement accepté de se charger de l'administration et des expéditions, ce qui déchargera notre rédacteur et lui permettra de se consacrer à la recherche des collaborateurs et à la mise au point des publications. Notre trésorier Serex restera responsable de toute la question financière.

Ainsi donc tout est prêt et nous n'attendons plus que votre appui et votre collaboration qui restent la condition sine qua non de la réussite de notre projet.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à adresser à M. Clavel, institut., Villars-Tiercelin (Vaud)

Veuillez m'inscrire : [1]

a) comme membre de la Guilde de documentation de la S.P.R. — Je vous envoie, par le même courrier, la somme de 5 fr. (versement unique) à votre compte de chèques post. : Sté Pédagogique Romande, Lausanne, II. 1978.

b) comme abonné à toutes les publications de la Guilde de documentation de la S.P.R., sans versement initial.

Adresse : .....

.....

Signature :

[1] Biffer ce qui ne convient pas .....

Voici comment vous pouvez nous aider à le mettre en œuvre :

a) devenez membres de la Guilde de documentation pédagogique de la S.P.R. en faisant un versement unique de 5 fr. à fonds perdu qui vous donnera droit à une bonification de 10 % au minimum sur toutes nos publications ;

b) devenez abonnés à la Guilde de documentation de la S.P.R., sans versement initial, vous engageant à recevoir toutes nos publications (les anciens abonnés n'ont pas besoin de s'inscrire à nouveau) ;

c) envoyez à Chabloz les travaux que vous avez personnellement préparés et qui, publiés par nous, pourraient rendre de grands services à vos collègues ;

d) faites-nous part de vos vœux, de vos besoins, de vos critiques, et, à l'occasion, de votre satisfaction.

Il reste bien entendu que les collègues qui ne seraient pas membres de la Guilde pourraient se procurer, à un prix légèrement majoré, telle ou telle publication qui les intéresserait. Mais nous devons ajouter que cette manière de faire compliquera considérablement l'administration.

C'est avec confiance, chers collègues, que nous vous adressons cet appel. Vous y verrez, comme nous, une belle occasion de démontrer la solidarité du corps enseignant romand, quand il s'agit de créer une œuvre utile à l'école primaire que nous servons.

Le président S.P.R. : *P. Michel.*

A LA « GOUILLE » DE VERSVEY

11 mars 1948. Beau temps. Chaud, malgré une légère bise. C'est sous Versvey que se trouve une des dernières mares de la Plaine du Rhône. Elle est alimentée par les infiltrations du fleuve, et comprend deux zones distinctes : une zone à courant plus ou moins lent, aux eaux claires, une autre, un peu à l'écart, où l'eau est stagnante. D'où également deux faunes différentes, suivant leur besoin en oxygène et leurs exigences thermiques. Nous n'inspecterons aujourd'hui que la deuxième. La vie y a-t-elle repris ? Tout paraît calme au milieu des abondantes algues filamenteuses dont elle est peuplée. Rien ne bouge, à l'exception de quelques Araignées rapides (du groupe des Lycoses et des Pardoses), qui courent sur les rives et même sur l'étang. Elles ne portent pas encore leur paquet d'œufs. Comment se maintiennent-elles sur l'eau ? Tout d'abord grâce aux poids hydrofuges de leurs tarses, qui s'étalent au contact de l'eau ; grâce aussi à la tension superficielle de celle-ci, qui leur oppose une pellicule bien fine, mais combien solide ; grâce enfin à leur faible poids et à l'étalement de leurs pattes, ce qui leur vaut une large surface d'appui. De plus, les pattes font avec la surface de l'eau un angle très aigu, ce qui fait que la pellicule est plus difficile à transpercer. Que de problèmes posés par ce simple fait ! (Voir : Brocher, l'Aquarium de chambre, Payot, Lausanne, 1913, chapitre III.)

Nous ne trouvons encore rien sous les pierres, mais en soulevant les feuilles mortes amassées sur la rive, nous mettons en fuite de nombreux Collemboles, Insectes aptères d'un mm. environ, qui sautent à la façon des Puces à la surface de l'eau. Elles sont littéralement catapultées par la détente de la fourche caudale qu'elles ont, à l'état de repos, repliée sous la face ventrale. On les observe très bien à la loupe. Qu'on me permette ici une digression :

Loupe ou microscope ?

Si vous disposez de quelques centaines de francs (300-400 fr.), destinés à l'achat d'un instrument d'optique, vous hésitez peut-être entre une loupe binoculaire et un microscope. Or, il n'y a pas à hésiter ! Optez pour la loupe. Il en existe d'excellents modèles (Kern, Zeiss, Leitz), aux grossissements variant entre 5 et 30 fois. La loupe peut rendre d'immenses services ; elle permet d'examiner une masse d'objets, plantes et animaux. Elle donne d'excellentes vues d'ensemble, avec l'effet stéréoscopique, ce qui ne gâte rien. Elle est toujours prête à l'emploi, ne nécessite aucune technique spéciale. Une simple mouche, une araignée, une fleur apparaîtront comme de petites merveilles et la vue d'ensemble est bien plus suggestive aux yeux de nos élèves, que l'examen microscopique « en pièces détachées », avec des cellules qui, par leur petitesse même, sont pour nos élèves des unités bien abstraites. Le microscope demande une technique délicate, parfois longue et coûteuse et le résultat ne correspond, souvent même au degré secondaire, pas à l'effort fourni. On a vite fait le tour des observations élémentaires (sang, pollen, cellules végétales, pattes et ailes d'Insectes, aiguillon de l'Abeille, écailles des Lépidoptères, et après ?).

La loupe s'impose donc en tout premier lieu, comme l'épidiascope doit précéder le cinéma.

Grenouilles et Crapauds

Retournons au marais. Une autre vie, celle des Vertébrés, s'y est réveillée. La **Grenouille rousse** (teinte générale brune, plus ou moins claire, bande brune derrière les yeux, entourant le tympan, pupille en ellipse large ou même en forme de cœur aplati), a déjà pondu ses paquets d'œufs qui flottent à la surface de l'eau. Masse gélatineuse criblée de points noirs qui sont les embryons. Lors de la ponte, le mucilage qui les entoure se gonfle d'eau, le volume augmente, la densité diminue, et le principe d'Archimède fait le reste. La grenouille elle-même a passé tout l'hiver dans la vase, quasi congelée, toute vie apparente suspendue. Battements du cœur presque nuls. Respiration pulmonaire arrêtée. Le peu d'oxygène nécessaire au maintien de ce minimum est fourni par la respiration cutanée. Et pourtant ! Comme si elles prévoyaient le retour du printemps, soumises à la loi inexorable de la reproduction, les glandes génitales se préparaient déjà en sourdine à leur rôle futur. Et brusquement, au début de mars, tout se déclanche : l'activité reprend, les rayons du soleil printanier font merveille ! Et tout ceci sans un cri ; en

effet, la Grenouille rousse est muette. Tout au plus le mâle pousse-t-il un grognement sourd au moment de la pariade.

Toutefois, quelque chose bouge, au sein des herbes. Deux **Crapauds** se traînent sur la vase. La femelle, brune, verruqueuse, lourde d'œufs ; elle n'a rien d'attrayant, n'étaient ses beaux yeux dorés, à la pupille en losange, aplati horizontalement. Monsieur, plus chétif, plus clair, la tient étroitement enlacée sous l'aisselle. De temps en temps le couple monte prendre une bouffée d'air ; le mâle pousse un cri très faible et sourd. Le réflexe d'enlacement est tellement fort que vous aurez de la peine à les séparer, et souvent la femelle sort bien meurtrie de ces étreintes qui peuvent durer des jours. Il semble d'ailleurs que cet enlacement soit nécessaire pour provoquer chez la femelle la chute des ovules dans la cavité générale. Il n'y a pas d'accouplement. Nous observons un stade intermédiaire entre la fécondation indépendante des Poissons et la véritable fécondation interne des Vertébrés supérieurs. Le mâle se contente de féconder les œufs au fur et à mesure de leur expulsion. Ceux-ci sont rassemblés en deux cordons cristallins, ponctués de noir, dont la longueur varie entre 2 et 10 m., suivant leur étirement. On en compte de 3000 à 12 000 (6000 en moyenne) par ponte. La gangue gélatineuse s'hydrate également au contact de l'eau, mais moins que chez la Grenouille. Ils ne flottent pas, et tombent dans la vase ; si la femelle ne prenait la précaution de les fixer aux plantes à la façon d'une corde à lessive, ils seraient voués à une asphyxie certaine. Le développement de la larve sera, une fois de plus, fonction de la température ambiante. Il est intéressant de noter que le minimum thermique compatible avec la vie des œufs des Crapauds est supérieur au minimum exigé par la Grenouille rousse (qui pond plus tôt) et inférieur à celui de la Grenouille verte (qui ne pond que vers le 15 mai et même plus tard). On observe le même parallélisme pour le maximum (Grenouille rousse 25°, Crapaud 30°, Grenouille verte 33°).

L'enveloppe gélatineuse, gluante, amère, décourage les assaillants. De plus elle joue le rôle d'une loupe, concentre les rayons du soleil sur les œufs, et comme une serre minuscule, récupère toute la chaleur possible en ce début de mars. La larve, minuscule, donnera au début de juillet, des crapelets qui ne dépasseront guère le cm. et qui s'empresseront de rejoindre l'habitat terrestre normal. Le Crapaud ne va à l'eau que pour pondre.

Quant à la **Grenouille verte** (son nom seul suffit à la caractériser), elle est encore dans une léthargie profonde et n'en sortira que dans 6 à 8 semaines. Elle ne passera pas inaperçue, car le mâle, bruyant, ne se contente pas de coasser au moment de la pariade seulement. Il sera intéressant de faire voir à la jumelle le gonflement des sacs vocaux, semblables aux joues distendues des souffleurs de verre.

Et, si vous voulez en savoir davantage, lisez l'intéressante publication de J. Rostand, « La vie des crapauds », Stock, Paris, 1937. Vous ne croirez plus, comme ce fut le cas d'une collègue qui m'est chère, que le Crapaud est le mâle de la Grenouille !

Edm. Altherr.

Pour une leçon hors programme

LA SUPER-DIXENCE

Chacun en a peut-être déjà vaguement entendu parler ; chacun sait en tout cas que les besoins de la Suisse en électricité vont toujours en s'agrandissant, et qu'il nous faut trouver de nouvelles sources d'énergie.

Voici l'essentiel de ce que j'ai pu recueillir dans une communication du Service fédéral des eaux.

Trois grands projets de barrages sont actuellement à l'étude. Celui qui retient notre attention par son ampleur, sa hardiesse, sa nouveauté, est celui de la Super-Dixence.

Le Val des Dix, au-dessus de Sion, est le seul qui, dans le bassin du Rhône, offre des possibilités d'accumulation intéressantes, de par ses conditions topographiques et géologiques. On y a déjà construit — on le sait — le barrage de la Dixence qui alimente l'usine de Chandoline.

On veut faire mieux maintenant : créer un barrage plus grand encore, afin d'agrandir plusieurs fois le volume d'eau qu'il retient et obtenir ainsi une réserve de 690 millions de kWh.

Mais pour alimenter cet immense futur réservoir, le cirque glaciaire actuel de la Dixence sera insuffisant. Il faudra aller chercher l'eau beaucoup plus loin. On utilisera une partie du débit des torrents glaciaires des vallées voisines : la Dranse, la Borgne, la Viège, la Navizence apporteront leur contribution au futur lac des Dix, avec toutes les rivières comprises entre le massif du Combin et celui des Mischabels. L'eau sera amenée par des galeries souterraines ayant une pente de 2 ‰ permettant un écoulement libre. Il faudra dans certains cas des usines de pompage (il y en aura cinq électriques et deux hydrauliques). On prévoit la construction de désableurs destinés à retenir gravier et sable, de siphons pour traverser les vallées. Cela représente plus de 100 km. de conduites d'amenée d'eau. La très forte proportion de glaciers de ce futur bassin d'accumulation garantit une capacité de production de l'usine correspondante même en cas d'année de sécheresse. Qu'on ne pense pas que toute l'eau sera ainsi prise et les torrents desséchés : une partie seulement des débits disponibles sera utilisée, et spécialement les eaux de crue qui peuvent être si dangereuses, à la suite de fortes chutes de pluie ou de grosses fontes de neige.

Mais examinons mieux le barrage lui-même. On aurait pu simplement surélever et renforcer le barrage actuel. Il semble que les ingénieurs ne s'arrêteront pas à cette solution trop coûteuse ; elle ferait interrompre, d'autre part, pendant plusieurs années, l'exploitation de l'usine existante.

Il est donc plutôt prévu de construire un nouveau barrage 500 m. en aval du mur existant qui deviendrait alors sans emploi. On trouve les caractéristiques de ce barrage dans le tableau comparatif ci-après : il est éloquent quant aux dimensions de ce barrage.

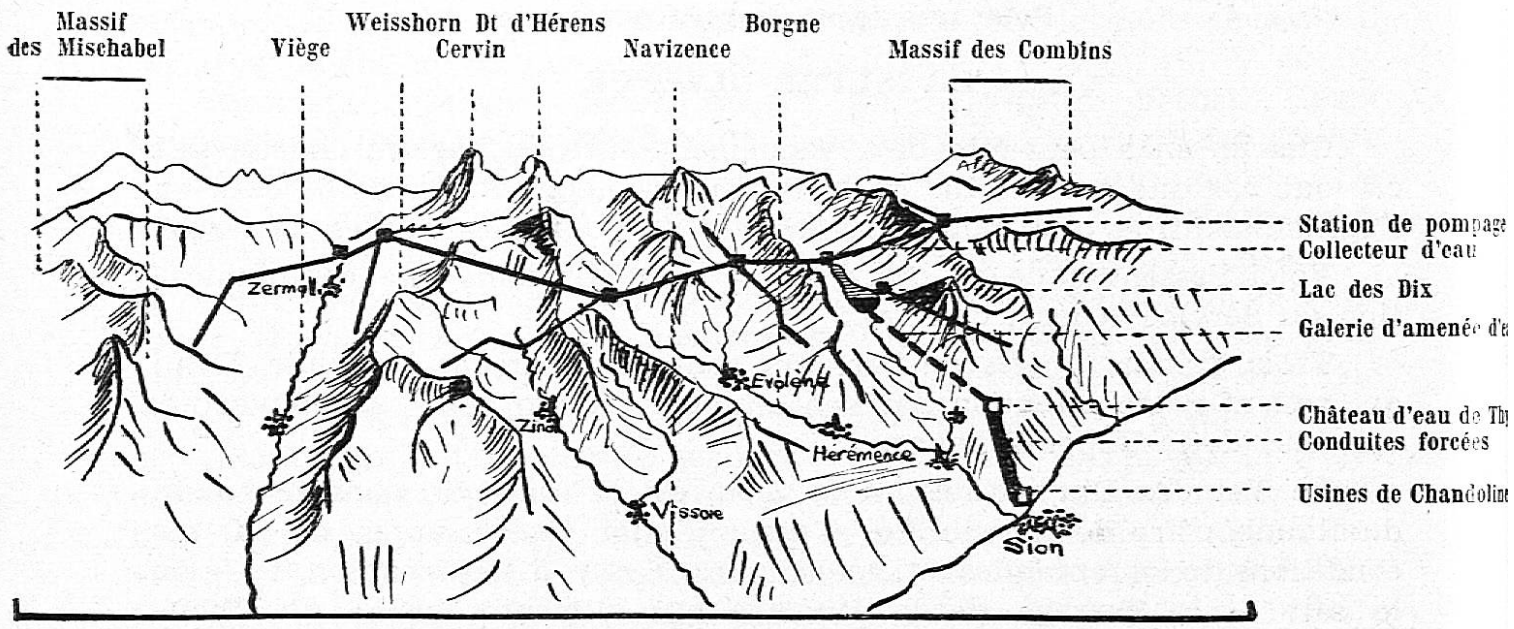

Le projet de la Super-Dixence (dessin d'après la Tribune de Genève)

	Dixence	**Super-Dixence**
Volume du lac	50 millions m³	430 millions m³
Niveau du lac	2 240 m.	2 370 m.
Bassin versant	45 km²	600 km²
Longueur du barrage		800 m.
Hauteur du barrage	87 m.	270 m.
Volume maçonnerie	420 000 m³	6,2 millions m³
Force de l'usine	240 000 chevaux	815 000 chevaux

A titre indicatif : Le bassin versant est la surface des névés et glaciers alimentant le lac. Le plus haut barrage actuel atteint 230 m., le plus volumineux 8,5 millions de m³, tous deux aux Etats-Unis.

Si ce barrage se réalise (car rien n'est encore définitif), aucune agglomération humaine ne sera touchée, aucun terrain agricole de valeur ne sera submergé. A côté de rochers et d'éboulis, le lac ne recouvrira que de maigres pâturages à une altitude de 2300 m. environ. On pense que le lac débitera, en plus qu'actuellement, 50 m³ d'eau à la seconde. Cela nécessitera la construction d'une nouvelle galerie d'amenée d'eau jusqu'au château d'eau de l'Alpe de Thyon, de six conduites forcées nouvelles, et d'une nouvelle usine à côté de l'autre.

Et les frais, que représentent-ils ? Au total, une somme prévue de 690 millions de francs ! Reste à savoir si elle sera votée ! ?

J.-J. Dessoulavy.

Le meilleur...

n'est pas toujours ce qui coûte le plus cher. Exemple : Un journal aux couleurs criardes, plein d'histoires de brigands = 35 cts. Un numéro de « L'Ecolier Romand », abonné en classe = 15 cts. Dites-le à vos élèves qui n'ont peut-être jamais fait ce calcul. D'ailleurs, « L'Ecolier Romand » ne peut manquer de leur plaire.

Exercices sur quelques **verbes irréguliers au présent**
(programme de 3e année)

Le verbe DORMIR

C'est l'heure : allons dormir !

je ... sur un divan
bébé ... dans son berceau
vous ... dans un hamac
tu ... dans une couchette
nous ... dans notre lit
les éclaireuses ... des paillasses

Le verbe COUDRE

A la leçon de couture :

je ... un surjet
nous ... un ourlet
tu ... une pièce
Paulette ... un feston
vous ... des fronces
les « grandes » ... des boutonnières

Le verbe COUDRE

Pour Bébé :

vous ... un lange
Denise ... une chemisette
Madeleine et Jacotte ... une brassière
tu ... un bonnet
nous ... des chaussons
je ... une bavette

Le verbe METTRE

Nous sortons :

maman ... son « tailleur »
je ... ma jacquette
papa et Jacques ... leur paletot
tu ... ton manteau
vous ... votre chapeau
nous ... nos gants

Le verbe METTRE

Après le repas :

maman ... les restes dans le garde-manger
tu ... la vaisselle dans le buffet
Paul et Anne ... les services dans le tiroir
vous ... les casseroles sur leur rayon
je ... la marmite sur le fourneau
nous ... nos serviettes dans l'armoire

D. J.

BIBLIOGRAPHIE

La Réserve scolaire du Bois du Faisan, Versoix (Genève), par E. Dottrens, assistant au Museum d'Histoire Naturelle de Genève, avec la collaboration de J. Simonet. Edité par l'Association pour les Réserves naturelles du canton de Genève, avec l'appui de la Ligue suisse pour la protection de la nature.

Ainsi que le laissent entrevoir les auteurs dans la préface, leur publication poursuit un triple but : 1. Faciliter la tâche des maîtres qui visitent avec leur classe la Réserve du Bois du Faisan. 2. Familiariser les enfants avec les principaux représentants de la flore et de la faune locales. 3. Développer chez eux le sens de l'observation, et, par voie de conséquence, l'amour et le respect de la nature.

Disons d'emblée que la brochure est une réussite complète. Le texte comprend une partie descriptive, avec carte, profil, photos, dessins au trait dus à l'admirable peintre-naturaliste qu'est R. Haimard, comprenant essentiellement des oiseaux et des empreintes de mammifères. Le lecteur est renseigné sur l'histoire de la Réserve, sa topographie et les conditions géologiques ; les groupements végétaux et l'état de la flore aux divers mois de l'année, de même que la faune, y sont décrits en un excellent raccourci qui n'exclut pas la précision.

La deuxième partie est plus pratique. Elle comprend un certain nombre d'exercices d'observation, une clé dichotomique pour la détermination des principaux arbres et arbustes de la Réserve ; les auteurs ont assumé la lourde charge de présenter au débutant (nous pensons aux élèves !) les principaux insectes qui hantent le Bois du Faisan. Comment choisir ? Que fallait-il laisser de côté, dans la multitude des espèces ? « Monsieur J. Simonet a bien voulu choisir quelques-uns des insectes les plus communs, parmi ceux qui se rencontrent à coup sûr dans la Réserve. Il nous donne, pour chacun, une description aussi simplifiée que possible, mais qui doit suffire, grâce aux croquis qui l'accompagnent » (p. 69). Ces croquis, fort bien faits, sont dus à la plume de E. Dottrens. Et malgré une limitation poussée à l'extrême, il reste en appendice une liste de 350 noms de plantes et d'animaux. Ce qui est largement suffisant. Le but des auteurs n'est pas de faire des spécialistes, ni de charger la mémoire. Commençons par apprendre à nos élèves, non pas une nomenclature aride, mais à *observer*. Le goût aidant, la systématique viendra toute seule ensuite. « Justement, est-ce trop demander que l'école donne aux enfants, dans la Réserve, l'occasion de *voir* des choses à leur place, quitte à en ignorer le plus souvent le nom ? » (Préface, p. 7.)

Cette brochure est donc un *guide*. Et un excellent guide. Mais c'est plus que cela. C'est aussi un *modèle*. Tous n'ont pas la chance d'habiter à proximité du Bois du Faisan. Mais nous tous, où que nous habitions, avons à proximité de notre domicile un ou plusieurs milieux bien caractérisés (bosquet, taillis, prairie, talus aride et exposé au soleil, rocaille, pré marécageux, étang, « gouille », ruisseau, etc., etc.) Autant de biotopes qui permettent l'établissement d'un centre d'intérêt ; sujet qui pourra

être traité... à la manière de... E. Dottrens et J. Simonet, sans tomber dans une imitation servile. (Conditions géologiques, géographiques ; relief et topographie ; climat ; changements saisonniers de la flore et de la faune ; plantes et animaux caractéristiques). Et quand nos élèves auront un dossier complet (le sera-t-il jamais ?), des cartons, des croquis, un relief, etc., ils s'attacheront de plus en plus à cette petite patrie, et automatiquement le but No 3 des auteurs sera atteint. Ce sera une façon même de faire du civisme sans le savoir !

Quant à nos collègues genevois, de même que ceux qui habitent la proximité d'une grande ville, ils sont invités à consulter les collections et bibliothèques que leur offre la métropole, si le guide devient insuffisant. Les auteurs y donnent en plus quelques indications d'ordre bibliographique. Nous aurions aimé y voir figurer la liste des principaux ouvrages de détermination élémentaires, pour faciliter la tâche des « isolés ». Il est vrai que MM. Dottrens et Simonet n'ont eu en vue que les conditions de travail à Genève et dans sa banlieue. Nous ne saurions leur en faire grief, et cette remarque ne diminue en rien le plaisir que nous avons eu à lire leur brochure, le plaisir que nous aurons à la mettre entre les mains de nos élèves, et le plaisir encore que nous avons à la présenter et à la recommander à **tous** nos collègues. Elle complètera fort utilement les fiches éditées par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud à l'usage de ceux qui pratiquent le plein-air, « Par monts et par vaux ».

Edm. Altherr.

L'Appel des nuages, par Walter Ackermann. L'aviation, sa technique, son encanhtement. 4e édition revue et complétée. Un volume de 228 pages, 16 x 23, avec 16 pages hors texte et de nombreux dessins dans le texte, relié sous couverture en couleurs. Fr. 9.—. Librairie Payot, Lausanne.

Ce livre était épuisé et l'on a eu l'heureuse idée de le rééditer. Mais les progrès réalisés pendant la dernière guerre ont été si importants qu'il n'était plus possible de le présenter sans le remanier. Le frère de l'auteur, le colonel Robert Ackermann, s'est chargé de cette mise au point. Il n'a pas touché au plan général et n'est intervenu que là où il s'agissait de remplacer du périmé par de l'actuel. Ainsi « L'Appel des nuages » ne perd rien de sa valeur ; il restera une vivante initiation à la pratique du vol, au pilotage, à la construction et au fonctionnement de l'avion, aux lois de l'aerodynamique, à la technique de la navigation aérienne. Il est d'ailleurs parcouru d'un bout à l'autre par l'enthousiasme qui fut le moteur de toute la vie de Walter Ackermann. Le texte est animé de dessins explicatifs très clairs et orné de belles photos en hors-texte, en partie renouvelées, qui montrent les modèles d'avions les plus récents, militaires et civils. Un livre sérieusement documenté qui répond à la curiosité de nos adolescents.

AVIS A TOUS LES EDUCATEURS

Le camp de Vaumarcus aura lieu cette année du 2 au 6 août

La bonne adresse pour votre ameublement

Choix de 100 mobiliers neufs du simple au luxe

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR

Meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin face église des Terreaux au bt du trot. Métropole.

LAUSANNE

Collectionneurs, demandez le nouveau prix courant illustré indiquant les prix des timbres de Suisse et de Liechtenstein contre 75 ct. versés au compte de ch. postaux II 1336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910

Suis acheteur lots et collections timbres anciens et vieilles lettres

AUX DOCKS
15 et 18 RUE HALDIMAND
LAUSANNE

PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE
Mme J.-L. DUFOUR
GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS SANS ENGAGEMENT ★ ENVOIS POSTAUX

Demi-siècle de travail

C'est là notre force

un choix considérable...

L'Enfant Prodigue

MARX

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

DANS LA RÉGION DE VEVEY ET LES PRÉALPES

3 idées !

Châtel-St-Denis porte de la Gruyère

Chamby point de départ d'excursions

Les Pléiades le magnifique belvédère à 1400 m.

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec carte et 8 projets de courses.

LA GROTTE AUX FÉES
St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse. 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Nouvel éclairage. Emplacement pour pique-nique. Restaurant.

Hôtel Touring & Gare
VEVEY

Salles pour écoles et sociétés
Cuisine soignée

A. Meng-Marti, propr.

LE "FILM-FIXE" *un précieux auxiliaire*

L'Histoire, la Géographie, les Sciences, etc., par la projection fixe sur écran. Films-Fixes consacrés à l'Histoire et à la Géographie suisse en cours d'édition.

SIMPLICITÉ ★ ATTRAIT ★ BON MARCHÉ

Sans frais, sur demande : liste C. (enseignement primaire et sec.) ; liste B. (récréatifs) ; liste E. (lanternes de projection en vente ou en location), et la notice : « Qu'est-ce que le FILM-FIXE ? »

Distributeur officiel pour la Suisse

PHOTO POUR TOUS S.A.

5, Boulevard Georges Favon, **GENÈVE** Téléphone 4.24.96

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

Châtel-St-Denis

Les Paccots - Les Rosalys - Les Joncs
Dent de Lys - Moléson

POUR VACANCES ET COURSES SCOLAIRES

Bureau officiel de renseignements tél. 5 90 35

Par les bateaux du

LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les conditions de notre tarif sont les mêmes que celles des C. F. F.

Renseignements : Ouchy — Lausanne { tél. 2.85.04 / tél. 2.85.05
Genève, Jardin anglais tél. 4.46.09

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVEY *(850 m.)*

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire
VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré : montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY *TÉLÉPHONE 5.29.12*

Dégustez nos excellentes spécialités.

MONTREUX, 1er mai 1948 LXXXIVe année — N° 17

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux IIb 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

TR SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49 **LAUSANNE**

L'indépendance commence par l'épargne
L'épargne exige la sécurité
La sécurité s'obtient par des placements de premier ordre

Pour toutes vos opérations, adressez-vous au

Crédit Foncier Vaudois

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

LAUSANNE - 36 agences dans le canton de Vaud